

**COMMUNE DE VALFF  
140A RUE PRINCIPALE  
67210 – VALFF**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025  
Sous la Présidence de Monsieur le Maire – Germain LUTZ**

**Nombre de conseillers élus : 15**

**Nombre de conseillers en fonction : 15**

**Membres présents :** Monsieur Laurent COLOMBO - Monsieur Bernard FRINDEL – Madame Audrey HATTERER-NOURRY - Monsieur Bernard HIRTZ – Madame Patricia JACOB - Monsieur Germain LUTZ - Madame Denise LUTZ-ROHMER - Monsieur Christophe PETER - Monsieur Denis ROSFELDER– Madame Monique ROSFELDER– Madame Patricia TÊTU - Madame Emmanuelle VAN DER GIESSEN - Monsieur Jean-Pierre VOEGEL - Monsieur Séraphin VOEGEL – Madame Valérie WEHREL

**Membres absents excusés : ./.**

**Secrétaire de séance :** Madame Monique ROSFELDER

M. le Maire, Germain LUTZ, ouvre la séance à 20h00 en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

**DEL 2025/37**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2025**

Le procès-verbal ne soulevant aucune remarque est,

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**DEL 2025/38**

**Acquisition d'un bien par la Commune de VALFF**

Après quelques négociations, la tractation a abouti avec Mme MULLER Marie-Anne, propriétaire de 2 maisons avec dépendances au 139 rue Principale à VALFF, d'une emprise foncière de 12,85 ares, cadastrées en Section 04 Parcelle 165.

La propriétaire est prête à vendre ses biens à la Commune pour la somme de 346 000,00 €.  
Les démolitions et les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

Cette propriété près des infrastructures municipales, permettra d'envisager des aménagements structurants.

Après avoir OUI les explications du Maire,  
Après en avoir délibéré,  
Après avoir voté par bulletin secret,

Le Conseil Municipal,

**DONNE SON ACCORD** pour l'acquisition de ce bien par la Commune

**ADOPTE PAR**

**POUR : 12**

**CONTRE : 1**

**ABSTENTION : 2**

**DEL 2025/39**

**Vente de terrain de la Commune**

La superficie du terrain est de 0.52 ares, Section 04 Parcelle 274, 175 rue de l'Eglise à VALFF.

En octobre 2024, le Conseil Municipal avait délibéré pour un montant de 9 100,00 €.

M. DELL Éric qui habite à côté est prêt à acquérir le terrain pour 2 500,00 €.

Le Conseil Municipal,

**ADOPTE PAR**

**POUR : 6**

**CONTRE : 5**

**ABSTENTION : 4**

**DEL 2025/40**

**Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale pour l'extension de la Société Sablières HELMBACHER**

La Société Sablières HELMBACHER a déposé une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de la carrière Helmbacher sur le territoire des communes de NIEDERNAI et VALFF.

Le dossier ayant été considéré complet et régulier, la phase d'examen et de consultation mentionnée à l'article L.181-9 du code de l'environnement est ouverte conformément aux dispositions de l'article R.181-17 dudit code.

Cette demande d'autorisation est concernée par la réforme de la procédure d'autorisation environnementale entrée en vigueur le 22 octobre 2024 (dite réforme de la « loi industrie verte ») et la participation du public se fera sous forme de consultation parallélisée, menée en parallèle des phases d'examen et de consultation, conformément aux articles L.181-10 et L.101-10-1 du code de l'environnement.

Ce projet étant situé sur la Commune de VALFF, le Conseil Municipal doit donner l'avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

**EMET UN AVIS FAVORABLE.**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

## **DEL 2025/41**

### **Résiliation du contrat de bail**

Par courrier du 15 juillet 2025, M. Philippe BRUNNER, locataire de l'appartement situé au 133 rue Principale à VALFF, nous informe sa volonté de résilier son contrat de bail à partir du 25 août 2025.

M. BRUNNER était arrivé le 1<sup>er</sup> août 2010, appartement 3 pièces/cuisine de 76 m<sup>2</sup>, caution de 520,00 €.

### **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## **DEL 2025/42**

### **Reconstruction d'un chemin communal le long du ruisseau**

Après plusieurs années prévues au Budget, les personnes qui habitent au 156 rue des Forgerons (BORON Arnaud) et 162 rue des Forgerons (SCHAEFFER Julien), rencontrent des difficultés pour aller sur leur terrain ou dans leur garage suite à l'érosion de berge de la Kirneck.

Une réunion a eu lieu avec le S.M.E.A.S. (Syndicat Mixte Ehn Andlau-Scheer) afin de pouvoir remédier à cette problématique.

Les travaux consistent à consolider les berges sur 30ml.

Deux scénarios ont été évoqués :

- 1) - pose d'enrochement (contrait de la loi sur l'eau)  
7 157,20 € HT      ►      8 588,64 € TTC

**OU**

- pose d'un muret en L de 1m50  
(Muret posé sur le domaine communal et n'empiète pas sur l'emprise du ruisseau)  
10 593,00 € HT      ►      12 711,60 € TTC

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE DE RETENIR** la pose d'un muret en L

### **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

- 2) Une demande a aussi été formulée par la confection du chemin en enrobés :  
8 557,60 € HT      ►      10 269,12 € TTC

### **ADOPTÉ PAR**

**POUR : 1**

**CONTRE : 13**

**ABSTENTION : 1**

M. Le Maire propose de mettre au vote par bulletin secret les 2 situations exposées ci-dessus.

## **DEL 2025/43**

### **Achat d'un chariot élévateur**

Pour améliorer les conditions de travail de nos ouvriers communaux, M. le Maire propose d'acheter un chariot élévateur d'occasion chez l'entreprise ATMS à EPFIG spécialisée dans le domaine.

2 propositions ont été faites :

- chariot élévateur à mat de marque Kargo, année 2016, 450 heures, triple levée  
Pour la somme de 10 000,00 € HT                      soit 12 000,00 € TTC

- chariot élévateur gaz de marque CAT  
Pour la somme de 12 000,00 € HT                      soit 14 400,00 € TTC

Après avoir OUI les explications du Maire,  
Après en avoir délibéré,  
Après avoir voté par bulletin secret,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE DE RETENIR** l'offre du chariot élévateur de marque Kargo, pour la somme de 10 000,00 € HT soit 12 000,00 € TTC.

**ADOpte PAR**

**POUR : 6**

**CONTRE : 4**

**ABSTENTION : 5**

### **Communications et divers**

#### **► Rapport d'activité 2024 : Gaz de BARR**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport d'activité 2024 du Gaz de BARR.

**Le Conseil Municipal en prend note.**

► Dans le cadre du Concours 2025 des Villes et Villages fleuris, la Commune de VALFF s'est vu attribuer la 2<sup>ème</sup> Fleur. Lettre de félicitations des sénateurs et sénatrices.

► Changement de direction à l'école primaire de VALFF. En dernière minute, Mme Stéphanie BRAUN a été nommée directrice de l'Ecole du Parc à OBERNAI après 19 ans passés à VALFF. C'est avec une grande émotion qu'elle quitte une école et un village. Elle sera remplacée par M. BLAES.

► Demande de M. Maurice MEYER et de l'Ets FLUCK, afin de trouver une solution d'abaissement de vitesse sur le secteur situé hors agglomération. M. le Maire a rencontré les 2 demandeurs et a fait venir le responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de BARR, M. PARMENTIER (Service Routier CeA).

Plusieurs scénarios ont été évoqués :

- le déplacement du panneau d'agglomération (limitation à 50km/h), coût faible
- la création d'un aménagement en entrée d'agglomération (type plateau, chicane pour réduire l'allure), investissement
- prolongement d'un ou des 2 trottoirs jusqu'au 2 derniers bâtiments (réduction de la largeur voirie = vitesse abaissée), gros investissement

Après accord, le scénario « déplacement du panneau d'agglomération » a été retenu.

► Le Service Enfance Jeunesse du Pays de BARR a mis en place un panneau d'affichage à côté du panneau de l'Ecole (portail) afin d'améliorer la communication à destination des familles (affiches présentant ses conférences, ateliers et autres événements intercommunaux concernant l'enfance jeunesse).

► Lettre de remerciement pour la subvention : Caritas Alsace Obernai, Barr Entr'aide, l'Arahm.

► Electricité de Strasbourg Réseau veut mettre une corbeille sur le mât près du Restaurant « Du Tilleul » pour le nid de cigognes afin de sécuriser les câbles, et prend en charge les travaux.

► Le SMEAS va curer la Kirneck sur 400 à 700 mètres, courant du mois d'octobre.

► Enlèvement d'un nid de frelons à la Chapelle Saint Blaise, le samedi 06 septembre 2025 par « Halt'o Guêpes » de Bischofsheim.

► M. Bernard HIRTZ demande la parole par rapport aux différents poteaux d'incendie situés dans la Commune, il explique que la plupart des poteaux sont encombrés, et nécessitent la mise en place d'un périmètre d'accès lors d'une intervention.

#### Diverses manifestations :

- Dimanche 05.10.2025 : Bourse puériculture organisée par les Kids Valff'oies,

- Samedi 18.10.2025 : Nettoyage « Journée Citoyenne », rdv à 8h à l'atelier communal,

- Dimanche 19.10.2025 : Repas à emporter organisés par la Chorale Sainte Cécile, à venir récupérer au Restaurant « Du Tilleul »,

- Vendredi 31.10.2025 : Soirée Halloween organisée par les Kids Valff'oies au Whir à partir de 18h00,

- Dimanche 09.11.2025 : Concert d'automne de la Société de Musique Alsatia à partir de 15h30 à la salle polyvalente,

- Dimanche 23.11.2025 : Repas à emporter organisés par le Conseil de Fabrique, à venir récupérer au Restaurant « Du Tilleul »,

- Samedi 29.11.2025 : Banque Alimentaire de 9h00 à 11h00 à l'espace associatif,

- Samedi 29 et Dimanche 30.11.2025 : Marché de Noël autour du Wihr, organisé par le FC Valff, avec un concert de la Chorale Sainte Cécile à l'Eglise Saint Blaise,

- Samedi 06.12.2025 : Vente de sapins par la Chorale Sainte Cécile à l'espace associatif,

- Dimanche 07.12.2025 : Repas de Noël des Aînés à la salle polyvalente,

- Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2026.

Le Maire clôt la séance à 22 heures.

Pour extrait certifié conforme  
Valff, le 23.09.2025

La Secrétaire,  
Monique ROSFELDER

*Rosfeld M.*

Le Maire,  
Germain LUTZ



*[Handwritten signature of Germain Lutz]*